



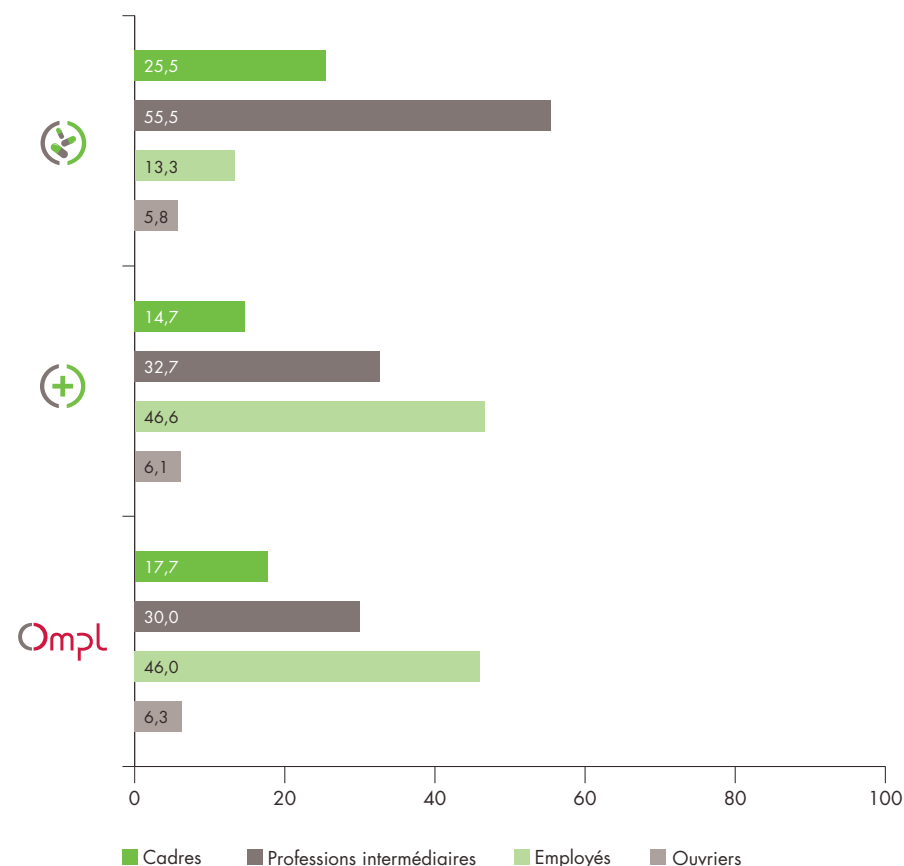
Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2015 fournies par l'Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



PRÉPONDÉRANCE DES PROFESSIONS INTERMÉDIAIRES

- Les cadres sont fortement représentés : 25,5 % contre 14,7 % pour le secteur.
- La proportion de professions intermédiaires est également importante (55,5 %) et dépasse la part observée pour l'ensemble du secteur (32,7 %).
- Le taux d'employés est largement inférieur à celui du secteur (13,3 % contre 46,6 %).
- Les ouvriers sont peu nombreux, il s'agit essentiellement du personnel d'entretien.

Répartition des salariés par catégorie sociale¹ (%)



1. La catégorie sociale « cadres et professions intellectuelles supérieures » telle que définie par l'Insee est plus large que les seuls « cadres » au sens statutaire. Elle comprend également des professions qui requièrent des connaissances très approfondies sans pour autant bénéficier du statut de cadres.

L'appellation « professions intermédiaires » regroupe des individus qui occupent une position intermédiaire entre les cadres et les agents d'exécution (ouvriers ou employés). Elle comprend les techniciens, agents de maîtrise, infirmières, dessinateurs, préparateurs en pharmacie...

Dans le contexte des branches des professions libérales l'appellation « ouvriers » de l'Insee concerne essentiellement les ouvriers de maintenance, de nettoyage, les chauffeurs livreurs...



FÉMINISATION TRÈS CONSÉQUENTE

La proportion de femmes est très importante en raison, notamment, du taux particulièrement élevé dans la catégorie des professions intermédiaires et celle des employés.

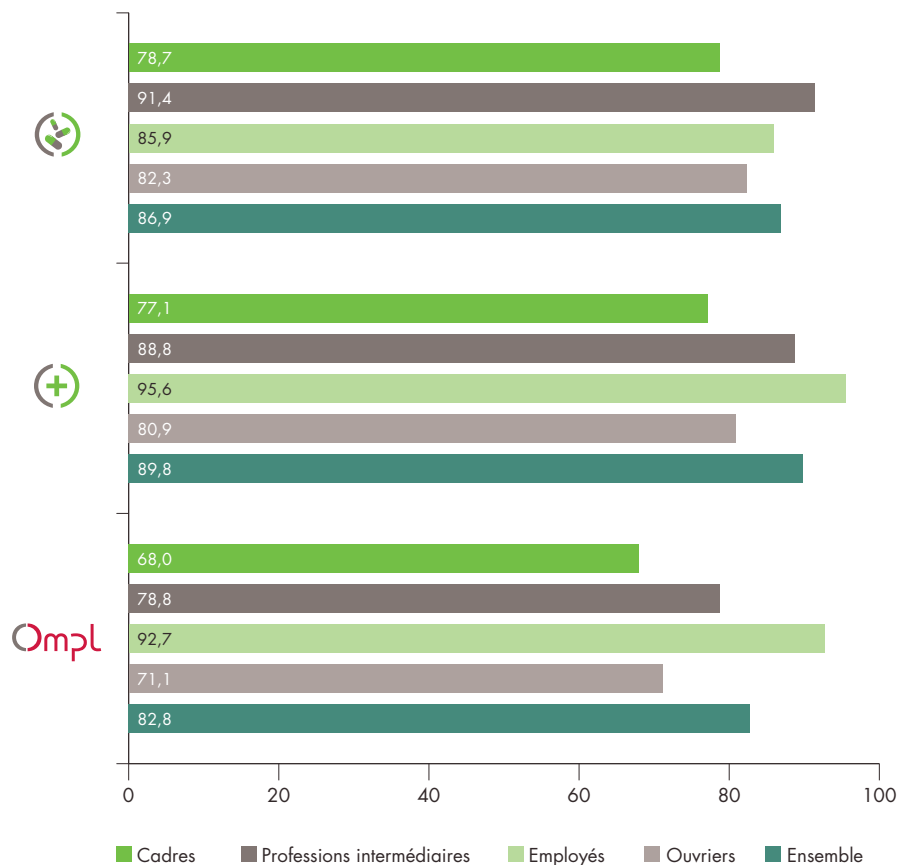


STABILITÉ DU TAUX DE FÉMINISATION

Globalement, la part des femmes dans l'emploi de la branche varie peu sur la période.

Néanmoins, la féminisation des professions intermédiaires et des ouvriers tend à progresser.

Taux de féminisation par catégorie sociale (%)



Évolution du taux de féminisation par catégorie sociale (%)

Années	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Ensemble
2008	79,0	90,0	93,0	82,0	87,0
2009	78,0	91,0	90,0	86,0	87,0
2010	78,0	91,0	89,0	86,0	87,0
2011	78,0	91,0	88,0	87,0	87,0
2012	78,0	91,0	86,0	87,0	87,0
2013	79,0	91,0	88,0	87,0	87,0
2014	78,7	91,4	87,0	84,4	87,2
2015	78,7	91,4	85,9	82,3	86,9




SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

La répartition des salariés par catégorie sociale varie fortement d'une région à l'autre.

Ainsi, la part des employés est maximale pour les DOM (23,8 %), mais son minimum est atteint pour la Bourgogne-Franche-Comté (10,0 %).

Répartition des salariés par région et catégorie sociale (%)

Régions	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers
Auvergne-Rhône-Alpes	27,8	57,8	10,0	4,3
Bourgogne-Franche-Comté	24,7	60,6	10,0	4,7
Bretagne	24,3	59,8	11,5	4,3
Centre-Val de Loire	21,8	59,7	12,6	5,9
Corse	23,6	51,1	18,6	6,7
DOM	15,2	52,9	23,8	8,2
Grand Est	25,1	57,4	10,5	7,0
Hauts-de-France	26,6	52,6	13,1	7,7
Île-de-France	30,9	45,2	17,2	6,6
Normandie	22,8	57,0	12,9	7,3
Nouvelle-Aquitaine	24,1	59,9	11,3	4,7
Occitanie	24,6	56,5	14,1	4,8
Pays de la Loire	24,3	60,4	11,0	4,3
Provence-Alpes-Côte d'Azur	23,2	57,4	14,1	5,3
	25,5	55,5	13,3	5,8
	14,7	32,7	46,6	6,1
Ompl	17,7	30,0	46,0	6,3